

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 novembre 2018

Membres présents : 13

Membres excusés : 2

Isabelle TISSOT (pouvoir à Bernadette EL ASRI)

Isabelle DELORME absente

Secrétaires : Didier POMMIER , Sylvain LEVET

Approbation du compte rendu de séance du 02 octobre 2018

Personnel :

- Le contrat de M. Frédéric REVEILLE a été renouvelé pour son emploi au service technique jusqu'à la fin du mois de novembre (contrat avec l'association Promotion de l'Emploi).
- Linda RIVIERE : congé maladie jusqu'au 7 novembre 2018 puis elle démissionne de son poste d'ATSEM à partir du 08 novembre 2018.
- Bernard CLAVIER a demandé sa retraite pour invalidité à partir de mi-janvier 2019 : en attente de décision.
- Marie-Pierre VRAY : arrêt de travail prolongé.
- Florian VALADIER : il a un contrat jusqu'en janvier 2019. Après cette date, le conseil municipal vote à bulletin secret (13 pour et 1 blanc) pour ouvrir le poste vacant sans publicité.

Ecole :

- Problème de chauffage : toujours une fuite d'eau. L'entreprise a été contactée. La chaudière de la mairie va être mise en route le temps de chercher la fuite sur le réseau de l'école.
- Toutes les classes sont équipées de stores.
- Suite à la visite des services vétérinaires, les portes de la cuisine ont été changées et le placard vestiaires commandé.
- TAP : l'association ANCA Théâtre a décidé d'arrêter cette animation. Le conseil étudiera les différentes possibilités de remplacement (théâtre, musique, ...).
- Projet « Ecoles numériques innovantes et ruralité » proposé par l'Inspection académique : L'état propose une subvention de 50% pour les écoles qui investissent dans le numérique suivant conditions. Le directeur de l'école va proposer un projet lors du prochain conseil d'école le 12 novembre 2018 à 20H30.

Travaux en cours :

- **Maison Boyer :**

- Local commercial :

Une réunion publique s'est tenue le 29 octobre 2018 à la salle ERA. Une représentante de Comptoir de Campagne a présenté le fonctionnement du futur commerce et a échangé avec les personnes présentes. Après analyse des 170 retours de questionnaires, 94% sont satisfaits de la création de ce commerce.

Les travaux de ce commerce suivent leurs cours : l'électricien, le plâtrier, le plombier et le carreleur suivent le planning prévu. L'aménagement du commerce sera réalisé par Comptoir de campagne

L'office notarial de Saint Bonnet le Château se chargera de rédiger le bail commercial.

Le conseil municipal décide d'acheter une licence 4 pour un montant de 5 000 €. L'office notarial de Saint Bonnet le Château se chargera de la transaction.

- **Route du Tennis** : La communauté d'Agglomération a refait le fossé et bas-côté de cette route.
- **Parking de l'école** : L'aménagement de ce parking est à planifier (arbres, point eau, bancs, ...)
- **Maison Gîte** (place d l'église) : sur 4 cabinets d'Architecte contactés, un seul a répondu à l'offre. Le cabinet CIMAISE a proposé un projet pour un montant de 275000 € HT de travaux.
Le conseil décide de recevoir les responsables du cabinet pour présenter le projet.
- **Travaux d'éclairage** : suite aux remarques du District de la Loire de football et lors du dernier conseil municipal, la société Eiffage a présenté un nouveau devis de 1051.20 € pour régler les projecteurs.
- **Illuminations de Noël** : La société Eiffage a réalisé un devis de 2665.20€ pour la pose et dépose des guirlandes.
- **PLU** : contentieux permis de construire :
Le rapport de jugement n'est pas à ce jour connu pour le premier permis de construire.
Le propriétaire a déposé un deuxième permis de construire : l'état a refusé ce permis et Mr le Maire a suivi cet avis. Le propriétaire a engagé un recours gracieux. Le conseil décide de contacter un avocat pour défendre ce dossier.
- **Nom de rues** :
Le devis de la société GIROD pour l'achat de plaques de rues et les numéros est de 7512.47 € HT. Le conseil voudrait avoir d'autres devis avant de prendre une décision.
- **Travaux SIDECM** :
La colonne d'eau, entre Azols, Charbonnières et Uliecq, n'est pas encore en service.
La STEP d'Uliecq est en cours de réalisation.
Les relevés de compteurs d'eau sont en cours.
- **LFA**
Le conseil prend une délibération pour la mise à disposition de nos services techniques auprès de Loire Forez agglomération concernant la mission d'entretien des espaces verts des STEP.

Finance :

- **Admissions de non-valeurs** : Le conseil décide d'admettre en non-valeur les titres de recettes pour un montant de 2341.55 € et 81.90 €
- **Subventions** :
 - Le comité d'animation demande une subvention de 1000€ pour couvrir le déficit généré par l'organisation de la fête communal. Le conseil donne son accord.
 - L'école Château d'Aix à St Martin la Sauveté demande une participation pour un projet de voyage pour un enfant domicilié à Luriecq. Le conseil serait d'accord pour donner 200 € mais souhaite que Mr le Maire se renseigne auprès de cette école.
- **Transfert de trésorerie** : suite à la fermeture de la perception de St Bonnet le Château, les secrétaires de mairie ont une charge de travail supplémentaire, (il faut arrêter de mandater et titrer après le 10 décembre). Les dossiers seront suivis par la perception de St Just St Rambert.

Questions diverses :

- **Repas des anciens** : 74 personnes ont participé. Les avis divergent sur l'animation.
- **Commerçant ambulant** : une personne habitant sur la commune de Périgneux souhaite installer un camion pizzas sur la commune. Le conseil souhaite plus d'infos sur ce commerce ambulant.
- **Baroque en Forez** : 50 personnes présentes.
- **Colis de fin d'année** : une réunion d'organisation aura lieu le 24 novembre 2018 à 10h00.

- **Intempéries du 29 et 30 octobre** : le conseil municipal remercie les bénévoles de la société de chasse de Luriecq pour avoir nettoyé les chemins suite aux dégâts causés par la neige.
- **Cérémonie du 11 novembre** : elle aura lieu à 11 h.
- **Pour info** : le Maire rencontre le sous-préfet le 27 novembre à 9h au sujet des projets bibliothèque et stade de foot.

Prochain Conseil Municipal : Vendredi 30 novembre 2018 à 20h30